

Arrêté N° MA-ART-2023-085

OBJET : Permission de voirie, Rue de la Faucterie, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay

LE MAIRE

VU la loi n° 82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des collectivités locales ;
VU la loi n°83-8 du 7 janvier 1983 modifiée relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'Etat ;
VU le Code Général des Collectivités Territoriales ;
VU les articles L.2121-1 et 2122-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques ;
VU l'article R.644-2 du Code Pénal ;
VU le Code de la Route ;

CONSIDERANT la demande en date du 17 avril 2023 de l'entreprise SIORAT domiciliée Parc d'Activités de Laurade, St Etienne du Grès, visant à réaliser des travaux de réfection de la piste d'athlétisme du Stade Roger BASSET, Rue de la Faucterie, Aunay-sur-Odon, commune déléguée de Les Monts d'Aunay, du 18 avril 2023 au 18 juin 2023;

ARRÊTE

- ARTICLE 1 -** L'entreprise SIORAT est autorisée à effectuer des travaux rue de la Faucterie du 18 avril 2023 au 18 juin 2023,
Un accès chantier est autorisé avec entrées et sorties de véhicules sur la voie.
- ARTICLE 2 -** L'entreprise SIORAT est chargée de la mise en place de la signalisation règlementaire.
- ARTICLE 3 -** La présente autorisation est accordée jusqu'au 18 juin 2023.
- ARTICLE 4 -** Le présent arrêté est susceptible de recours devant le Tribunal Administratif de Caen dans un délai de deux mois à compter de sa notification.
- ARTICLE 5 -** L'ampliation du présent arrêté sera adressée à :
- L'entreprise SIORAT,
- Monsieur le Chef de Brigade de Gendarmerie de Les Monts d'Aunay,
- Monsieur le Responsable de l'Agence Routière,
- Le Responsable des services techniques de Les Monts d'Aunay
- Le Responsable technique de PBI,
- Le Chef du centre de secours de Les Monts d'Aunay,
- Le Service valorisation, collecte et recyclables,
- Le Responsable des Bus Verts,
- Les voyages de l'Odon.

Chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Les Monts Aunay, Le 17 avril 2023

Pour extrait certifié conforme
le Maire, Mme Christine SALMON


